

GUIDE DE DEMULTIPLICATION DES PRATIQUES



2.0

Région
Provence-Alpes Côte d'Azur



LA CONTRIBUTION DU MONDE DU SPORT A LA PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME

Février 2014

DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES



Cette action
est cofinancée par
l'Union Européenne
L'Europe s'engage
en France

“Le champ de la lutte contre l'illettrisme est un laboratoire d'innovations et d'expériences indispensables au futur, qu'il ne faut pas laisser perdre. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme identifie les bonnes pratiques, les formalise et les fait connaître pour que tous ceux qui se demandent comment agir trouvent dans l'expérience des autres, les méthodes et les outils qui leur font défaut. Nous avons fait le choix de valoriser ce qui fonctionne, en lien très étroit avec les grands réseaux de partenaires engagés contre l'illettrisme, en donnant la parole à ceux qui, par leur expérience, peuvent apporter des réponses concrètes aux grandes questions que nous nous posons tous : comment donner le goût de la lecture ? Comment prendre en charge les difficultés dans les apprentissages ? Comment aborder la question de l'illettrisme avec les personnes sans les stigmatiser ? Comment donner envie à un jeune ou un adulte de renouer avec la lecture et l'écriture ? Quelles sont les approches pédagogiques qui réussissent ? Reconnues pour leur caractère exemplaire, les pratiques valorisées par l'ANLCI ont servi de socle à la rédaction du présent guide de démultiplication. Parce qu'elles sont suffisamment convaincantes, à l'image de celles présentées dans ce guide, ces pratiques sont reproductibles. C'est tout le sens de la méthode de travail portée depuis dix ans par l'ANLCI avec le soutien constant et déterminant du Fonds social européen. Cette méthode commence aujourd'hui à produire ses premiers résultats : l'illettrisme a reculé de deux points entre 2004 et 2011.”

Le Directeur
Hervé Fernandez

Provence-Alpes Côte d'Azur

La pratique choisie

Les acteurs sportifs, professionnels et bénévoles, et la pratique d'un sport au sein d'un club peuvent apporter une contribution à la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Les acteurs concernés en région en Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ANLCI ont choisi de s'engager sur ce domaine d'activités pas ou peu exploré jusqu'alors et inscrit au plan d'action régional de la lutte contre l'illettrisme et intégré au plan Priorité Jeunesse

Les travaux du Forum ANLCI 2.0 seront poursuivis en 2014 dans le cadre de la mission régionale de lutte contre l'illettrisme pour en assurer le déploiement dans la durée. Développer un outillage au service de la professionnalisation des acteurs sportifs sur le champ de la prévention de l'illettrisme, accompagner les projets initiés en 2013, essayer la démarche dans le cadre des projets éducatifs territoriaux... autant d'objectifs pour lesquels la mobilisation d'acteurs institutionnels et associatifs est nécessaire.

SOMMAIRE

I-DES MODALITES DE CONTRIBUTION DES ACTEURS DU CLUB SPORTIF À LA PREVENTION DE L'ILLETTRISME	4
A- Des pratiques de la langue orale et écrite autour d'activités significatives	4
A.1- Les jeunes et le rugby de haut niveau : développement d'une approche participative	4
A.2- Des scénettes sportives au débat citoyen : pratiques réflexives et langagières .8	
B- Un accompagnement à la scolarité corrélé à la pratique sportive	11
C- La professionnalisation et l'outillage des intervenants pour faciliter leur contribution à la prévention de l'illettrisme	12
II - DES MODALITES DE CONTRIBUTION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES	14
III - LES PRÉCONISATIONS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ESSAIMAGE	15
A- Concernant la contribution à la prévention	15
B- La contribution à l'insertion professionnelle	16

ACTEURS

Un repérage de structures régionales impliquées dans des démarches d'éducation par le sport a été mené en collaboration avec la chargée de mission régionale de la LCI et les référents des services de la Direction Régionale et des Directions Départementales de la Cohésion Sociale, des services du préfet délégué pour la cohésion sociale des Bouches-du-Rhône.

Cinq structures ont été retenues :

Le Comité Rugby Côte d'Azur, (<http://www.cotedazur-rugby.com/>)
Le Football Club des Cheminots d'Avignon,
Le club de Marseille Nord Hand-Ball, (<http://www.marseillenord-handball.com/>)
L'UFOLEP 13, Marseille, (<http://www.ufolep13.org/>)
Le District de Côte d'Azur de Football, (<http://www.cotedazur.fff.fr/>)

Experte-accompagnatrice du Forum ANLCI en région :

Nathalie PANTALEON, Université Nice-Sophia Antipolis,
Nathalie.PANTALEON@unice.fr

Chargée de mission régionale ANLCI :

Guylaine COSTANTINO,
guytaine.costantino@ac-aix-marseille.fr

POURQUOI CE CHOIX ?

- * Les sportifs de haut niveau sont des modèles d'identification puissants pour les enfants et les jeunes qui pratiquent leur discipline. Les éducateurs, entraîneurs, animateurs sportifs sont eux aussi des adultes de référence. Ils sont souvent estimés, écoutés, imités, notamment par des jeunes qui trouvent dans la pratique d'une activité sportive, le plaisir et la valorisation qu'ils ne trouvent pas à l'école. Nous pensons de ce fait que les professionnels et les bénévoles du champ sportif peuvent, s'ils sont sensibilisés et outillés pour le faire, jouer un rôle effectif et singulier en matière de prévention de l'illettrisme.
- * Inscrits dans des relations de confiance avec des adultes pratiquant au sein des clubs, des parents de jeunes, les sportifs peuvent aussi contribuer à lutter contre l'illettrisme avéré : relayer des messages, informer sur les solutions, inciter des personnes réticentes à les rejoindre.
- * De plus, il est à noter que certains jeunes qui souhaitent s'orienter vers les métiers du sport et des adultes déjà engagés dans cette filière professionnelle, maîtrisent parfois insuffisamment les compétences dites « de base ». Ces difficultés peuvent les obliger à renoncer à leur projet professionnel et gêner leur évolution, leur mobilité, leur reconversion professionnelles.
- * En outre, dans le contexte du réaménagement des rythmes scolaires, ce chantier apportera des éléments de réponse innovants à la question : dans quelle mesure et selon quelles modalités spécifiques, la pratique d'activités sportives peut-elle contribuer à l'acquisition des compétences et des savoirs fondamentaux ?

QUELS SONT LES ENJEUX ?

■ Une contribution à la prévention de l'illettrisme

Il s'agit de préciser des modalités d'action les plus intégrées possible aux pratiques « ordinaires » des clubs, d'apporter des éléments de réponse réalistes aux questions : comment et à quelles conditions la participation des enfants et des jeunes aux entraînements, aux compétitions, à la vie des clubs peut-elle les motiver à l'usage de langue orale, écrite ? Comment cette participation peut-elle être source de valorisation et d'apprentissages informels ?

■ Une contribution à l'insertion professionnelle des jeunes dans la filière sportive

Il s'agit également de trouver des réponses pertinentes aux besoins d'acquisition ou de consolidation des compétences de base de jeunes qui s'orientent vers des formations des métiers du sport et de l'animation sportive. Cette contribution permettrait de lever des freins à leur insertion professionnelle et de favoriser l'implication de jeunes des quartiers populaires notamment, dans des activités requérant une certification : arbitrage, fonctions d'animateurs, d'éducateurs sportifs.

Face à cette double visée et aux échéances liées au calendrier, nous avons privilégié l'entrée par la contribution de la pratique sportive à **la prévention de l'illettrisme**.

I- DES MODALITES DE CONTRIBUTION DES ACTEURS DU CLUB SPORTIF À LA PREVENTION DE L'ILLETTRISME

A - Des pratiques de la langue orale et écrites autour d'activités signifiantes

A.1- Les jeunes et le rugby de haut niveau : développement d'une approche participative

Le contenu de l'action impulsée et accompagnée

Le contenu de l'action a été défini avec le Comité rugby Côte d'Azur, l'option retenue étant une action non stigmatisante, c'est-à-dire non réservée à des jeunes repérés en difficulté et exploitable dans la durée.

L'action vise à expérimenter des modalités de mise en lien d'enfants et d'adolescents pratiquant le rugby en club avec des sportifs de haut-niveau (rugbymen en activité seniors et espoirs, anciens joueurs, entraîneurs). L'objectif est d'amener les jeunes à une pratique « appétissante » et valorisante de la langue orale et écrite lors de la préparation des rencontres avec ces acteurs et d'une communication à distance (par courrier, blog...). Il s'agit pour eux, en fonction des thèmes choisis dans ce cadre et en lien avec leur pratique sportive, de réfléchir, de formuler des questions, de préparer des interviews, de lire des réponses, de les diffuser auprès de leurs pairs, d'autres co-équipiers ou autres publics.

Ce type de communication est, de plus, l'occasion de mobiliser les acteurs de haut niveau pour qu'ils puissent passer des messages auprès des jeunes concernant la nécessité de ne pas « décrocher » des apprentissages scolaires quel que soit leur projet professionnel. Cela permet également de développer des arguments auxquels les jeunes seront certainement sensibles car portés par des personnes qu'ils estiment et auxquelles ils s'identifient.

ETAPE 1 : La rencontre avec les jeunes

Le public choisi appartient à la catégorie U11. Sélectionner un public de cycle 3 est pertinent au regard de la liaison école/collège mais non obligatoire. L'action s'est déroulée lors d'un « plateau » qui regroupait différentes équipes du département du Var. (<http://www.varmatin.com/gapeau/pierrefeu-cent-soixante-minots-en-ovalie-contre-lillettrisme.1504655.html>)

Lors des temps libres, une équipe était reçue avec leurs entraîneurs et/ou dirigeants dans les vestiaires pour une durée moyenne de 30 minutes par un des responsables de l'action. Quatre équipes au total ont été concernées soit une cinquantaine de jeunes.

La présentation suivante était énoncée oralement : « Des adultes qui sont allés à l'école ont du mal à lire et écrire, ils sont en situation d'illettrisme ; nous nous intéressons à la prévention de l'illettrisme et particulièrement à l'intérêt que le sport peut avoir pour amener des personnes à s'exprimer à l'oral ou à l'écrit. Nous souhaitons vous impliquer et impliquer des rugbymen de haut niveau du Racing Club de Toulon dans ce projet. Nous vous proposons d'échanger avec ces sportifs actuels ou passés sur des sujets qui vous intéressent en lien avec leur activité. Avez-vous des questions ou des remarques par rapport à ce projet ? »

1. Nous avons besoin de vos arguments, de vos idées pour les convaincre. Que souhaitez-vous leur dire pour les convaincre de l'importance pour vous de leur participation au projet ?
2. Nous souhaitons aussi commencer à recueillir les questions que vous avez envie de leur poser. Elles peuvent renvoyer à différents thèmes : la place du rugby dans leur enfance, les exigences et les difficultés du rugby de haut niveau (mode de vie par exemple), les conseils techniques, les relations avec les supporters...

L'organisation s'effectue par demi-groupe si possible avec deux adultes : un animateur et un secrétaire. Le premier groupe s'intéresse aux arguments, le second aux questions. Les jeunes sont par 3 et disposent de 5 minutes de réflexion. Il leur est demandé trois propositions. Ces dernières sont inscrites sur un support par l'animateur, soit écrites par les jeunes. Dans tous les cas, elles sont lues à tous soit par l'animateur, soit par les jeunes en fonction de la configuration choisie.

Il est ensuite indiqué aux participants que les questions seront mises en commun et classées par thème. Elles seront ensuite adressées à des rugbymen actuels et anciens du Racing Club de Toulon. Une synthèse des propositions et des questions posées est communiquée aux jeunes, à leurs entraîneurs et aux dirigeants du club.



Des exemples de questions produites par les jeunes (le contenu complet est en [annexe 2](#)) :
« Comment fait-on pour devenir un professionnel ? » (Thème : le parcours)
« Comment t'entraînais-tu quand tu étais petit ? » (Thème : l'enfance)

ETAPE 2 : Les réponses des rugbymen¹

Plusieurs types d'organisations sont possibles.

- **Organisation 1** : les réponses des joueurs sont communiquées de manière écrite et données lors d'un entraînement ou d'un « plateau ».
- **Organisation 2** : outre l'écrit, certains sportifs de haut niveau interrogés viennent répondre aux jeunes lors d'un entraînement ou d'un plateau.
- **Organisation 3** : une interview enregistrée ou filmée (réponses aux questions) est effectuée avec chacun des répondants et diffusée aux jeunes en présence ou non des sportifs de haut niveau lors d'un entraînement, d'un plateau ou d'un rassemblement spécifique. C'est l'option retenue avec le Comité Rugby dans le cadre du Forum ANLCI 2.0. Une manifestation est en cours de programmation pour mars 2014, des joueurs anciens et actuels du Racing Club Toulonnais sont impliqués autour d'Aubin Hueber ancien international et entraîneur – joueur du R.C.T.

ETAPE 3 : l'exploitation des réponses par les jeunes

La construction d'une production est essentielle afin d'amener les jeunes à valoriser le travail, de garder mémoire de l'événement, de constituer un corpus pour partager la connaissance, de faire part de leur expérience aux autres équipes du club, de la valoriser au sein de leur commune ou de leur quartier...

Des propositions et un appui logistique et humain seront proposés aux clubs concernés.

Différentes productions peuvent être envisagées : élaborations d'articles, de posters, création d'un blog. L'objectif est de sortir de l'entre-soi et de communiquer dans un enjeu de partage, de valorisation et de mobilisation vers d'autres acteurs ou structures.

Différentes thématiques peuvent être suggérées : conseils de joueurs, parcours sportifs de joueurs, galerie de joueurs sous la forme de portraits, comparaisons intergénérationnelles, ...

Différentes formes peuvent être choisies : le portrait d'un joueur sous forme d'article de presse peut être proposé à la presse écrite spécialisée (Midi Olympique, Ovalie) ou locale. Une exposition sous forme de galerie de portraits peut être créée et présentée lors de la fête du club, à la mairie, à l'Ecole, à d'autres associations locales, lors du forum des associations...

¹ *Les étapes 2 à 4 sont en cours de réalisation*

ETAPE 4 : des perspectives d'ouverture du cadre de l'action

Cette action peut être enrichie en l'inscrivant dans un cadre partenarial plus large : projet éducatif local lié à l'aménagement des rythmes scolaires, projet local associant d'autres associations sportives, des associations culturelles, collaboration avec les établissements scolaires. Elle peut servir de support à des pratiques de réflexion et de langage motivantes et non académiques associant différents acteurs et mutualisant des ressources humaines et logistiques de proximité.

Pour exemple : la réalisation de reportages sous forme écrite et/ou filmée pourrait rassembler une équipe de jeunes et d'adultes ayant des motivations et compétences différentes (photos, vidéos, informatique,...). La variété des actions et des méthodes pédagogiques (semi-directive, coopérative : tutorat d'un pair, d'un aîné, d'un sportif reconnu...) est à privilégier en fonction des situations.

Il pourrait être mobilisateur de s'intéresser dans ce cadre à des questions de société plus large: la question du genre dans le sport, de comparer des cultures sportives différentes, d'avoir des approches internationales, d'aborder la question de la violence, de la discrimination dans le champ sportif, de l'arbitrage et des représentations véhiculées par les sportifs et les supporters... Autant de thèmes «accrocheurs» pour de jeunes sportifs dans la mesure où ils seront abordés par des voies attractives et valorisantes pour eux.

Conditions de réussite - Points de vigilance

Ce type d'action est évidemment transférable quelle que soit l'activité sportive. Elle est à adapter en fonction de l'environnement, des situations locales et de l'âge des sportifs concernés.

Un point de vigilance afin de garantir la réussite de l'action concerne l'information faite en amont aux jeunes, à leurs entraîneurs et à leurs parents. Il est essentiel d'expliquer la logique du projet de manière précise et de rappeler le contexte non scolaire. En effet, le mot « illettrisme » est associé à des représentations négatives pour certains parents et enfants ; ces représentations peuvent freiner l'implication des jeunes.

Nous insistons sur l'approche non spécifiquement dédiée de l'action à des jeunes qui auraient pu être repérés en difficulté, ou à des équipes issues de secteurs « dits » défavorisés. Toutefois, il est important de créer des conditions favorisant la participation de jeunes « mal à l'aise » avec les pratiques langagières à l'œuvre dans l'action. Il s'agit d'adopter des stratégies pour faciliter l'expression écrite et orale de tous, (écrire pour, corriger « chemin faisant » les erreurs, aider à la formulation, encourager le recours aux pairs...). Il s'agit aussi de favoriser des activités permettant la valorisation des compétences et la prise en compte des envies de chacun par une répartition des rôles, d'où l'intérêt des pratiques de reportage, d'interview par exemple.

Il est à noter que la question du temps disponible en club pour mener à bien ce type d'activité se pose. Concernant l'étape 1, le déroulement de l'action lors d'un plateau peut être difficile à mettre en place. S'il existe des stages organisés par le Comité pendant la saison, ce moment est peut être plus propice. Plus globalement, il est certainement important de mener, au-delà des membres des comités régionaux ou départementaux, un travail de sensibilisation sur les enjeux de l'action en amont avec les clubs sportifs et une concertation sur les conditions de mise en œuvre au regard des contraintes liées au timing.

Une mise en œuvre pertinente des différentes étapes de l'action impose une phase de sensibilisation, d'information et d'outillage à minima des professionnels et/ou des bénévoles pressentis pour s'impliquer dans leur animation. (voir point C).

A.2- Des scénettes sportives au débat citoyen : pratiques réflexives et langagières

La démarche

Le Football Club des Cheminots d'Avignon mène un accompagnement socio-éducatif qui répond au souci de « *donner aux joueurs, quel que soit leur milieu social, les moyens de réussir leur parcours scolaire et de s'épanouir socialement, culturellement et sportivement* ». ([voir Annexe 3](#)).

Un des volets de l'action consiste à des temps de débat et de discussion autour d'un thème de société lié au sport et à des événements sportifs. Ces temps peuvent être précédés de mises en situation de type scénette. L'objectif est d'amener les jeunes à construire un point de vue personnel, échanger avec autrui et développer des compétences langagières liées à l'argumentation dans un climat de respect. Les enjeux de lutte contre l'illettrisme croisent ici d'autres enjeux liés à une démarche citoyenne et responsable.

Son déroulement

Un des axes de travail s'appuie sur les « sept valeurs » proposées par Bruno Gardella : la volonté, la convivialité, la maîtrise de soi, l'audace, le respect, la passion et la discipline. Les jeunes footballeurs qui participent à l'action sont âgés de 11 à 13 ans.

Lien utile

http://www.comite.fft.fr/vaucluse/22L00840_a/cms/index_public.php?PHPSESSID=1e460c76939778128123ab7d213c852f&us_action=show_note_rubrique&ui_id_site=1&ui_id_rubrique=10207

ETAPE 1 : le jeu des scénettes

Il est intégré à une séance d'entraînement, le mercredi après-midi. Sur le terrain de football, il est proposé à l'équipe de se diviser en 3 groupes de 4 joueurs. L'entraîneur énonce une situation à jouer entre deux des groupes, le troisième est spectateur et remplacera une des équipes quand l'entraîneur le décidera (toutes les 5 minutes environ).

Une des situations est la suivante : « deux équipes se rencontrent : un joueur insulte un joueur adverse. Il est demandé de faire dégénérer le match ».

Les joueurs se mettent en scène. Ils sont filmés lors des mises en situation.

Que la consigne soit respectée ou non, l'entraîneur, quand il le souhaite en lien avec l'évolution de la scène, stoppe l'action et questionne les acteurs sur les conduites jouées et observées : signification de la consigne, évaluation de la mise en scène, compréhension de la situation... Chaque joueur s'exprime en fonction de la manière dont il a compris la situation.

Par la suite, le 3^{ème} groupe remplace un des groupes et rentre alors sur le terrain pour améliorer le jeu de scène. Le fonctionnement reste identique : arrêt, discussion sur les rôles et les conduites...

La même situation est proposée à nouveau (insulte) mais il est demandé de « ne pas faire dégénérer le match ». La logique de fonctionnement est réitérée.

ETAPE 2 : la pratique réflexive

Les groupes se retrouvent en salle, les tables sont disposées en cercle. L'entraîneur reprend les contenus de situation selon deux niveaux. Dans un premier temps est mis en avant l'importance de la notion de respect dans le football (respect de l'adversaire, de l'arbitre, de l'entraîneur, du matériel, des co-équipiers). Dans un second temps, les sept valeurs doivent être définies par les jeunes. Suite aux définitions, toutes les situations (scènes et échanges) sont analysées par les joueurs au travers de ces valeurs. Il en ressort ensuite les valeurs dominantes valorisées dans les situations proposées lors de la séance.

ETAPE 3 : l'observation de la vidéo

Lors de l'entraînement suivant, l'observation de la vidéo peut permettre de pointer les conduites, particulièrement les pratiques langagières afin de les faire évoluer.

ETAPE 4 : le temps du débat

Cette situation peut être liée aux étapes précédentes ou être indépendante comme cela nous a d'ailleurs été présenté. L'entraîneur propose un thème de débat : par exemple, le racisme dans le sport. Un secrétaire de séance (un des joueurs) est désigné et doit organiser le temps de la discussion.

Des propositions, des suggestions pour enrichir l'action et l'essaimer

Afin d'impliquer davantage les jeunes et de motiver des pratiques orales et d'écritures, il peut leur être demandé de construire eux-mêmes des historiettes en lien avec leurs expériences ou en s'appuyant sur des articles de presse relatant certains faits sportifs. Le scénario est donc bâti par certains, les autres doivent élaborer des arguments et en discuter. L'objectif afin de valoriser l'engagement serait d'aller vers une activité de type « théâtre forum » sur le stade.

L'approche sur les « valeurs » peut être étudiée en tant que telle : définitions, représentations. Il serait aussi intéressant de constituer des associations à des noms de sportifs, à des sports, à des faits divers liés aux sports... De ce point de vue, il serait important de capitaliser et adapter des outils existants (mallettes, fichiers, kits pédagogiques sur le sport et la citoyenneté comme nous le verrons dans le point C2. Cet outillage pourrait servir également le déploiement de l'action présentée précédemment (A1).

Il est opportun dans ce type d'action de porter l'attention de façon non scolaire aux niveaux et aux registres de langage : grossier, familier, soutenu. Les joueurs peuvent avoir des difficultés pour les différencier. Un débriefing semble nécessaire à la fin des situations. L'appui de la vidéo peut permettre d'insister sur ces points.

A ce niveau les stratégies de reformulation, de prise de conscience de registre de langue adapté ou non au contexte sont intéressantes. Par exemple, lors de l'échange autour d'un jeu de scénette sur le terrain, un des acteurs utilise le verbe « s'engrainer », des synonymes renvoyant à d'autres niveaux de langage pourraient être discutés, capitalisés de façons diverses (sac de mots, ...).

UNE EXPERIENCE ORIGINALE : la « Junior Association » de l'UFOLEP 13

Le Comité Départemental a œuvré pour la création d'une Junior Association afin d'encourager l'esprit d'initiative et de mobiliser des jeunes autour d'un projet commun. L'idée de départ était de créer une équipe de football afin de participer au challenge Cité sport 13 organisé par le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Par la suite, d'autres projets ont été construits et programmés : mise en place de temps de paroles hebdomadaires, aides au devoir sous forme de tutorat entre pairs, formation PSC1, formation à l'arbitrage... ([voir Annexe 4](#)).

Cette expérience en termes de responsabilisation et de valorisation des jeunes exige de leur part un usage de l'oral, des pratiques de lecture et d'écriture. Un jeune en contrat service civique accompagne le projet. Un éducateur sportif est chargé de faire le lien entre la Junior Association et le Réseau National des Juniors Associations.

Une convention nationale existe entre l'UFOLEP et les Junior Associations (http://www.juniorassociation.org/ewb_pages/a/actualites-55354.php).

Des actions spécifiques sont proposées aux filles. En effet, ces dernières participent moins que les garçons aux activités et à la « Junior Association ». Ainsi, dans l'action « Sports pour elles », leur participation est importante. Des pratiques de discussions, des temps d'échanges sont menés en lien avec les activités physiques et de bien-être.

B- Un accompagnement à la scolarité corrélé à la pratique sportive

Le contenu de l'action

L'action menée par le Football Club des Cheminots d'Avignon s'appuie sur le principe suivant : la pratique sportive, ou tout au moins la participation aux matchs est conditionnée à la participation à des ateliers d'accompagnement scolaire. Ces ateliers ont pour objectif d'aider à la réalisation des devoirs, à l'apprentissage des leçons en valorisant la vie de groupe. Des sorties culturelles sont également proposées.

Le déroulement du projet

Les ateliers ont lieu 3 fois par semaine avant les entraînements pour les jeunes de 9 à 15 ans. Tous les jeunes doivent s'impliquer hormis ceux qui sont déjà concernés par de l'accompagnement à la scolarité dans d'autres structures (les centres sociaux par exemple). La coopération est privilégiée. Les enfants et adolescents qui ont un niveau scolaire jugé comme satisfaisant aident ceux qui sont en difficultés. Une collaboration existe avec des enseignants de trois collèges d'Avignon. En particulier, elle s'organise autour des réunions d'information enseignants, entraîneurs, parents et enfants. L'objectif est de montrer aux jeunes l'unité des représentants éducatifs dans des contextes différents et l'existence d'interactions entre ces différents acteurs de la vie du jeune. Des collaborations existent également lors de discours communs notamment lors de conduites déviantes au collège. Elles sont signalées, si elles sont récurrentes, à l'entraîneur sportif qui intervient alors auprès des jeunes.

Ce travail en collaboration peut être particulièrement positif pour l'évolution du jeune et lui montrer que l'on s'intéresse à lui. Ce type de pratique est à encourager dans une logique partenariale forte avec l'école.

Atouts - points de vigilance

Le lien entre l'accompagnement à la scolarité mené au sein du club, le temps d'aide au travail personnel auquel nous avons assisté et la pratique sportive paraît très positif. L'activité se déroule dans le local du club qui jouxte les terrains de football, le temps dédié est placé juste avant ou après le temps d'entraînement, l'animation de l'activité par l'entraîneur aidé parfois par d'autres bénévoles sont des facteurs évidents de motivation pour les jeunes.

Il est à noter que l'UFOLEP13 et le Club Marseille-Nord Hand-Ball dont on évoquera l'action par la suite (point C) ont également rapporté des demandes d'appui formulées par les familles auprès des clubs concernant l'« aide aux devoirs » et au travail personnel exigé par l'école ou le collège.

Toutefois, il est important d'attirer l'attention sur le fait qu'un accompagnement à la scolarité sur le volet « aide au travail personnel » requiert un encadrement adapté et des conditions matérielles spécifiques (un lieu calme) parfois difficilement compatibles avec les moyens dont dispose un club sportif.

Il nous semble important alors d'encourager le déploiement de partenariats locaux entre des structures en charge de dispositifs d'accompagnement à la scolarité et des clubs sportifs.

C- La professionnalisation et l'outillage des intervenants pour faciliter leur contribution à la prévention de l'illettrisme

C.1- Les pratiques langagières des intervenants

Le constat

Les professionnels des métiers du sport et de l'animation sportive ainsi que les bénévoles sont souvent pour les jeunes des modèles d'identification forts. Ainsi, leur propre rapport à la langue, aux apprentissages, la qualité de leurs interactions orales avec les jeunes peuvent jouer un rôle important.

Dans certains cas, le langage utilisé par les éducateurs lors des échanges sur le terrain est parfois très familier, peu d'attention est accordée à la qualité des échanges oraux. Se pose clairement ici le problème des normes du langage oral et celui du rapport des intervenants sportifs à ces normes; certains clubs peuvent connaître de véritables difficultés à ce niveau. Des échanges, au regard des mots utilisés et de la manière de le faire, entraînent parfois des conflits plus ou moins importants. Il est également mis en avant par des éducateurs la question de la nature du discours entre jeunes qui s'interpellent avec des mots que l'on peut qualifier de non conventionnels ; certains de ces jeunes projettent parfois de devenir eux-mêmes éducateurs.

Il peut aussi se poser le problème de bénévoles souvent plus anciens, indispensables pour le fonctionnement du club ; la pérennité des actions qu'ils assurent amène souvent des dirigeants à ne pouvoir intervenir quand le discours est déplacé. Certains dirigeants proposent à ces bénévoles des formations mais le contenu des formations existantes est avant tout technique.

Préconisations

Dans ce contexte, il est essentiel de développer dans le cadre de la formation initiale et continue des réflexions sur la pratique langagière des animateurs et des éducateurs sportifs et sur leurs propres postures face à la langue, la façon dont ils s'adressent aux jeunes, les mots qu'ils emploient, l'exigence qu'ils ont vis-à-vis des jeunes à ce niveau et la manière de poser cette exigence.

L'attention portée aux discours des éducateurs amène à sensibiliser ces derniers sur les enjeux, les conséquences de ce que l'on dit selon la manière et le contexte de l'énonciation.

C. 2 - Un outillage et des démarches à mettre à disposition de la professionnalisation des intervenants

Pour optimiser la contribution à la prévention de l'illettrisme des actions observées et impulsées et pour favoriser leur essaimage dans la durée, il est important de mettre des outils adaptés à la disposition des intervenants potentiels et des structures sportives.

Dans un premier temps, la capitalisation et l'ajustement des outils existants sont pertinents. Ainsi, les kits pédagogiques développés par le Pôle National Sport, Education, Mixités est un support intéressant afin d'inciter aux pratiques langagières.



Un contenu de formation adapté et évolutif (disciplinaire et interdisciplinaire) peut être proposé dans les formations initiales et continues à partir de l'outillage constitué.

En particulier, les guides liés aux discriminations, et plus largement aux rapports à autrui sont des outils privilégiés :

Liens utiles

« Différents, mais tous pareils dans le sport » :

<http://www.semcsports.gouv.fr/newsletter/pub/guides/guide5.pdf>

« Respect l'arbitre » :

<http://www.semcsports.gouv.fr/newsletter/pub/guides/guide2.pdf>

La documentation de l'USEP permet d'outiller les débats thématiques, développement durable et sports de nature par exemple :

<http://www.u-s-e-p.org/>

II - DES MODALITES DE CONTRIBUTION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Le constat

Des jeunes attirés par la filière sportive disposent parfois d'une maîtrise insuffisante des compétences de base pour réaliser leur projet professionnel, accéder aux niveaux de professionnalisation et de certifications exigés. Pour ces jeunes, des échecs scolaires, un passif avec l'école, sont souvent encore très présents ; « fâchés » avec les apprentissages académiques, ils ont souvent du mal à réinvestir des actions de formation sur ce champ.

L'objectif est donc de repérer ou d'inventer des réponses prenant en compte les besoins des personnes en matière de compétences de base au sein même d'actions de professionnalisation. La formation des professionnels de l'animation sportive mériterait vraiment d'être investie de ce point de vue.

UN EXEMPLE : le club de Marseille Nord Hand-Ball

Le club implanté dans les 14èmes et 15èmes arrondissements de Marseille, accompagne dans la durée des jeunes qui souhaitent s'engager dans la filière sportive. Quelques exemples : deux jeunes éducateurs sportifs interviennent au sein du club dans le cadre d'un contrat d'avenir, le club les a poussés à obtenir un bac (c'était pour l'un la condition pour entrer en formation) ; l'un d'eux est au club depuis l'âge de 8 ans et s'y investit très positivement depuis toujours. Un autre a passé et obtenu le BAFA, a construit un projet professionnel en lien avec le club et bénéficié de son accompagnement ; il a obtenu le bac, un CQP avec la FSGT, le BPJEPS dans le cadre d'une formation en alternance (formation le matin et stage dans la structure associative l'après-midi).

La stratégie développée par le club est la suivante : un éducateur diplômé est tuteur d'un éducateur en formation. Le club accompagne donc vers des formations, conseille, oriente vers des organismes puis aide les jeunes à s'insérer professionnellement (appui à la rédaction de CV, de lettres de motivation, mise en contact avec le réseau du club...). Au total, 10 jeunes ont obtenu le BAFA, 4 un CQP, 4 un BPJEPS dans ce cadre et autant de garçons que de filles ont bénéficié des formations. A ce niveau, des problématiques face à l'écriture apparaissent souvent et constituent de vrais freins à la qualification et l'insertion professionnelle. Le BPJEPS notamment est difficile pour certains des jeunes qui n'ont pas les compétences de base requises pour ce diplôme et qui doivent passer par une phase de pré-qualification.

Atouts- Points de vigilance

Ce travail d'accompagnement est possible grâce un investissement important des responsables du club et à l'existence en son sein d'un poste en partie dédié à cet objectif.

L'offre de formation et les modalités de son financement, doivent, selon les responsables, être ajustées pour faciliter le déploiement d'actions de professionnalisation intégrant la question de la maîtrise des compétences de base pour des jeunes en difficulté sur ce champ.

La mise en œuvre du dispositif « emploi d'avenir » prioritairement dédié à des jeunes sans qualification ou de bas niveau de qualification encourage à aller dans ce sens.

III - LES PRÉCONISATIONS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ESSAIMAGE



A- Concernant la contribution à la prévention

- Il est indispensable de mener des actions de sensibilisation spécifiques auprès des intervenants sportifs sur les enjeux de leur implication en matière de la lutte contre l'illettrisme, sur leur rôle dans le processus de socialisation du jeune.
- Il est prioritaire d'intégrer à la formation initiale et continue des professionnels du sport, un travail concernant leur posture face au langage utilisé auprès des enfants et des jeunes au cours de leur activité « ordinaire ». C'est une démarche parfois présente dans les programmes de formation existants mais qui doit-être renforcée et outillée au regard des objectifs de prévention de l'illettrisme.
- Il est indispensable de formaliser des ressources pédagogiques en lien étroit avec la thématique sportive (mallettes, ...) et d'animer leur diffusion et leur appropriation par les intervenants auxquels elles seront destinées.
- La capitalisation de pratiques pédagogiques inclusives, favorisant la participation de tous les enfants et les jeunes aux pratiques langagières proposées autour de la pratique sportive est à poursuivre.
- L'appui sur des ressources humaines est central dans le projet. En effet, la mise en œuvre de ces volets d'action ne peut passer que par des personnes ressources. Les tâches de ces dernières pourraient être dédiées à l'incitation, l'accompagnement, à l'intervention et/ou la coordination de l'action. Les fédérations sportives en lien avec leurs comités, les DRJSCS et les DDCS peuvent grâce à certains de leurs professionnels s'investir dans ces projets. Le recours aux emplois d'avenir, aux services civiques permettrait ce développement. Une personne ressource pourrait être attachée à un comité régional ou départemental, à une municipalité... et œuvrer dans une zone définie. Dans tous les cas, la formation de ces intervenants est indispensable.
- Des projets fédérés pourraient être impulsés par des instances fédérales, des municipalités par exemple et portés dans le cadre de partenariats avec l'appui de ressources humaines spécifiques (voir paragraphe précédent).
- La mise en place de partenariat avec la presse écrite et audio-visuelle sportive ou locale permettrait de développer des activités alliant plaisir et valorisation du jeune : publications réalisées par les jeunes (interview, tribune...). L'appui sur différents supports est à privilégier (blog...).
- L'appui de l'ANLCl permettrait de développer des mises en relations et des partenariats entre les porteurs de projet, les Fondations impliquées sur le champ de la LCI et autres structures d'appui potentielles (Université...).
- La mobilisation des réseaux est indispensable à tous les niveaux de l'action.

B- La contribution à l'insertion professionnelle

- L'analyse des contenus de programmes de formation est à poursuivre pour mettre en évidence les atouts et les points à améliorer. Il est essentiel de construire des contenus consolidant les compétences de base des jeunes dans les parcours de professionnalisation. Le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle doit être mis en œuvre dans le secteur de formation des Activités Physiques et Sportives.
- Des partenariats régionaux OPCA et CREPS permettraient la construction de ces contenus dans le secteur de la formation : accent sur les compétences de base étroitement liées à l'activité professionnelle. Des modules de professionnalisation en lien avec les pré-qualifications et les qualifications sont à construire.
- La formation des jeunes de bas niveau de qualification à la prévention de l'illettrisme dans le secteur des Activités Physiques et Sportives (en lien avec les « emplois avenir ») permettrait de façon conjointe de qualifier leurs interventions auprès des jeunes et favoriser de sécuriser leur propre parcours professionnel.

Pour en savoir plus :

Chargée de mission régionale en Provence-Alpes Côte d'Azur :

Guylaine COSTANTINO : guylaine.costantino@ac-marseille.fr - Tél. : 04 91 14 13 53

Page dédiée sur le portail de l'ANLCI :

<http://www.anlci.gouv.fr/Portail-des-regions/Provence-Alpes-Cote-d-Azur>

